

COMPIÈGNE

NOTRE VILLE



Janvier-Février 2023 - N°411

Votre information municipale

www.compiegne.fr



20
TERRE
DE JEUX
24

Compiègne et l'ARC
prêtes pour les J.O.

Pages 8-9

Patrimoine

Restauration de la salle
du Conseil municipal

Page 5



Aménagement

Les travaux
vont bon train

Page 7



Stationnement

Extension de la zone
de stationnement payant

Page 11





L'année 2022

en images





10



11



Il était une fois... un maire

Au début du vingtième siècle, un jeune officier, Robert Fournier-Sarlovèze, bat aux élections municipales le banquier Gournay, dont le mandat aura été bref. Il constate que la salle des séances du conseil municipal est nue et austère.

Venant à son secours, son propre père Raymond Fournier-Sarlovèze lui propose de faire don à la Ville - et ainsi de remercier celle-ci d'avoir élu son fils - de peintures murales décrivant les principaux épisodes de l'histoire de la cité, de sa fondation jusqu'à la visite du tsar Nicolas II en 1901.

L'artiste avait été préfet, puis s'était consacré à ses travaux : portraits, paysages, scènes de genre. Il représente sur les murs de notre salle des séances (qui est aujourd'hui aussi celle de l'agglomération) des scènes réelles et des scènes imaginaires et y fait figurer sous leurs traits plusieurs de ses contemporains.

En 1914, lors de l'avancée des troupes allemandes, les toiles sont roulées et préservées, puis réinstallées après le conflit. Elles font l'objet d'une restauration sous Jean Legendre vers 1970.

À présent, nous les retrouvons éclaircies, ravivées, complétées, grâce au talent des restauratrices qui ont œuvré pendant plusieurs mois. Ce travail sera expliqué et inauguré le 21 janvier prochain.

Je tiens à remercier les nombreux souscripteurs qui ont versé des dons généreux à la Ville pour lui permettre de restaurer et de mettre en valeur son patrimoine. C'est Nicolas Leday, mon ami et adjoint, qui a eu l'idée de faire appel à l'intérêt de nos concitoyens pour notre hôtel de ville. Cette initiative a été un franc succès.

Philippe MARINI

Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

- 1 D'importants investissements sont réalisés pour moderniser le Stade équestre du Grand Parc. Le site compiégnois est labellisé « Pôle d'excellence de compétition optimum » par la Fédération Française d'Equitation.
- 2 Compiègne s'inscrit dans une démarche de transition énergétique avec la mise en service de la nouvelle chaufferie biomasse.
- 3 Après une large concertation avec les habitants du quartier, un nouveau parc de loisirs est créé sur les bords de l'Oise.
- 4 L'opération Vivre la forêt en automne remporte un vif succès.
- 5 Le Centre de tir à l'arc fait peau neuve après un an de travaux.
- 6 Près de 1000 personnes en recherche d'emploi ont pu rencontrer les entreprises locales, lors du 1^{er} Forum de l'emploi organisé à l'initiative de l'ARC.
- 7 La Maison des Parents ouvre ses portes au Puy du Roy

et propose d'accompagner les familles dans leurs relations parents-enfants.

- 8 Compiègne renforce sa communication auprès des habitants avec une nouvelle application mobile « Ma mairie en poche », qui permet de recevoir des alertes en temps réel et d'envoyer des signalements.
- 9 Été festif dans les rues du centre-ville.
- 10 Coup de jeune pour le parvis de l'église Saint-Antoine.
- 11 Le Centre Anne-Marie Vivé bénéficie d'une cure de jouvence et d'une extension de 90 m².
- 12 La cour d'Orléans accueille désormais une résidence de services seniors de 92 logements, 79 logements en accession, des locaux destinés à accueillir le Musée de la Figurine Historique, des commerces et un parking privé de 116 places en sous-sol.
- 13 Attraction phare des festivités de Noël à Compiègne, le manège en forme de sapin géant a attiré de nombreuses familles place du Change.



12



13

Sommaire

L'ANNÉE 2022 EN IMAGES - ÉDITORIAL 2 & 3
PATRIMOINE 5
AMÉNAGEMENT URBAIN 7
DOSSIER : COMPIÈGNE ET L'ARC, PRÊTES POUR LES J.O. 8 & 9

STATIONNEMENT 11
EXPRESSION LIBRE 13
ACTUALITÉS 14
VIE PRATIQUE 15
COMMERCES 16



“Allô, Monsieur le Maire...”
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le maire au téléphone, le **lundi 9 janvier entre 8h30 et 9h30.**

Réunion de quartier

Jeudi 12 janvier à 20h30
pour le quartier Les Jardins,
salle A (1^{er} étage) de l'Espace du Puy du Roy

Retrouvez toute l'actualité du Compiégnois "en images" sur :
www.agglo-compiegne.fr

Suivez-nous sur :
f i y
Compiègne et son agglomération

Vous souhaitez investir dans l'immobilier ?

Et vous vous demandez :

**SUR QUELS TYPES DE BIENS INVESTIR ?
AVEC QUEL MODE DE DÉTENTION ?
QUELS SONT LES CONTRAINTES
ET LES AVANTAGES FISCAUX ?**

N'improvisez pas et faites confiance à des experts !



La gestion d'un patrimoine, quel qu'il soit, ne s'improvise pas.

VH Patrimoine & Assurances
44, rue Vivanel 60200 COMPIÈGNE
contact@cabinet-vh.fr | +33 3 44 76 55 63

www.cabinet-vh.fr

ATELIER **GOMBEAUD**
MARQUAGE • ENSEIGNE • SIGNALÉTIQUE

Partenaire de votre communication graphique



7 RUE DU FOUR SAINT-JACQUES - COMPIEGNE
03 44 83 10 41 - www.gombeaud.com

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère

03 65 69 01 15

108 Rue Saint-Lazare
60200 Compiègne

petits-fils.com



BARBELET - CZERW
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE depuis 1976

Votre électricien **Compiégnois**



03 44 40 46 94



electricite@barbelet-czerw.com



60200 Compiègne

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Particulier - Tertiaire
Chauffage électrique - Interphone
Rénovation - Neuf
Courant fort - Courant faible

Les peintures de la salle du Conseil reprennent des couleurs

À l'occasion des travaux de rénovation de la salle du Conseil municipal, la municipalité a récemment fait restaurer les peintures monumentales qui la décorent.



Ces œuvres réalisées par l'artiste Raymond Fournier-Sarlovèze furent remises officiellement à la Ville de Compiègne en 1907 après trois années de travail. Elles sont caractéristiques des décors historiques, à vocation autant décorative que didactique, présents dans de nombreux hôtels de ville sous la Troisième République.

L'artiste a retenu neuf épisodes de l'histoire de Compiègne : la création de la collégiale Sainte-Marie (865-877), Louis VII accorde une chartre de commune à Compiègne (1153), Saint Louis reconstruit l'Hôtel-Dieu (1259), la prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne (1430), l'arrivée du corps d'Henri III à Compiègne (1589), Louis XIV et le camp de

Coudun (1698), Napoléon I^{er} accueille Marie-Louise d'Autriche (1810), la mort du major Otenin (1814) et le séjour du Tsar Nicolas II à Compiègne (1901).

Ces peintures viennent de faire l'objet de toutes les attentions : reprise des décolllements, dégrasage de la surface, fixation de l'ensemble des couches de peintures superposées, allègement des vernis, vernissage final et vérification des fixations ont été réalisés.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la rénovation globale des salles de l'Hôtel de Ville pour laquelle une opération de mécénat a permis de réunir plus de 70 000 euros.



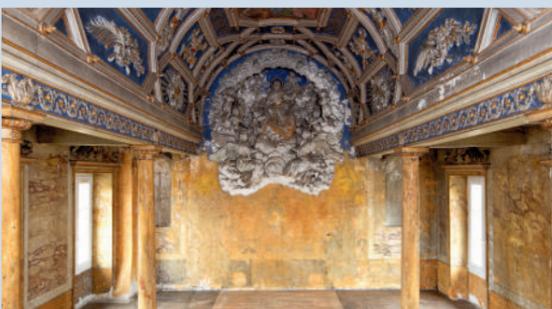
Vous souhaitez en savoir plus ?

N'hésitez pas à venir parcourir l'exposition « L'histoire de Compiègne en peinture, œuvres de Raymond Fournier-Sarlovèze (1836-1916) » qui sera installée dans le hall de l'hôtel de ville du 23 janvier au 20 février.

Les sociétés historiques organisent par ailleurs le samedi 18 mars à 15h, une conférence dédiée à l'artiste Raymond Fournier-Sarlovèze, salle du Conseil municipal.

Une chapelle préservée malgré les affres du temps

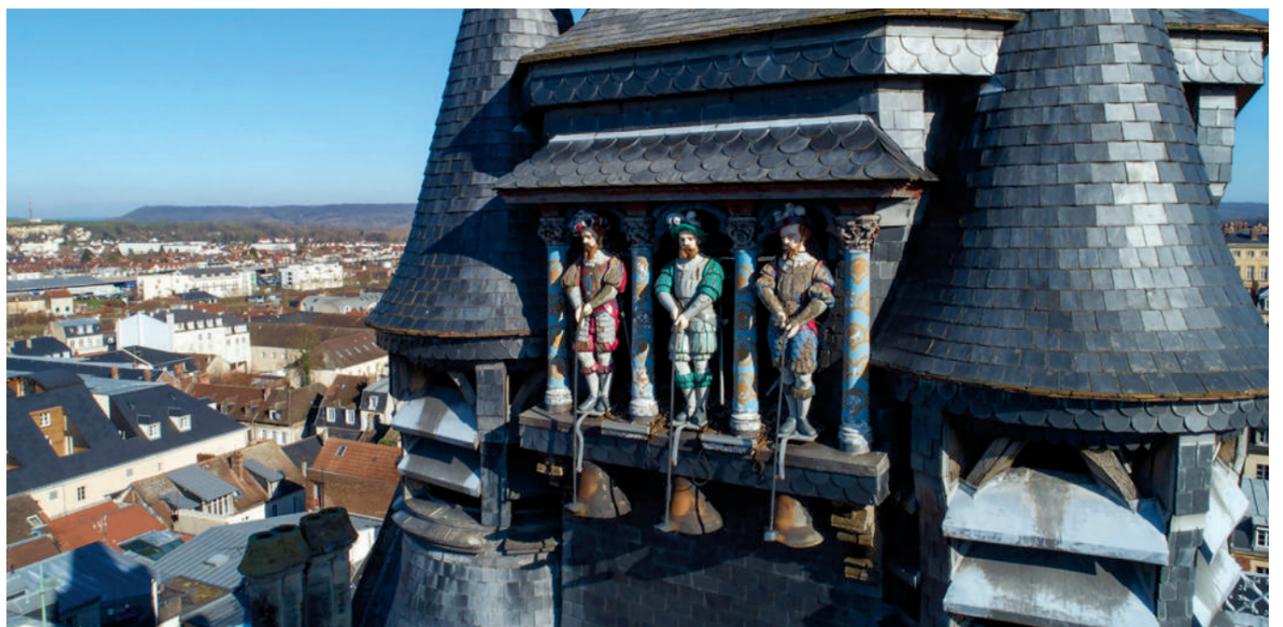
Située au premier étage de l'école Pierre Sauvage, une petite chapelle a été conservée depuis sa création au milieu du XIX^e siècle. Très difficile d'accès, elle est restée longtemps en l'état. Cette chapelle, qui fait partie du patrimoine compiégnois, vient de bénéficier d'un nettoyage en vue de sa préservation.



Entre 1852 et 1853, à l'occasion d'un agrandissement de l'école des Frères de la Doctrine chrétienne, école visant à favoriser l'instruction gratuite des enfants pauvres, une chapelle dédiée à Notre-Dame est réalisée dans l'enceinte de l'établissement. Elle est composée de trois travées, à la nef voûtée en berceau et richement décorée de sculptures et de peintures. Restée sans usage depuis la laïcisation de l'école en 1891, cette chapelle est un précieux témoignage de l'enseignement artistique sous le Second Empire. En effet, une partie des décors est l'œuvre des élèves de l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne, et notamment du futur frère Victoris, devenu inspecteur de dessin des Écoles Chrétiennes. La chapelle vient d'être nettoyée. Son accès par un escalier étroit ne permet malheureusement pas de l'ouvrir au public.

Les Picantins quittent leur écrin

Vous avez été nombreux à faire des dons pour la restauration des Picantins, les trois personnages emblématiques de la Ville de Compiègne. Au cours de l'année 2023, les Picantins seront démontés et bénéficieront d'une complète rénovation.



Il s'agit de la 5^e génération de personnages installée en haut du beffroi de l'Hôtel de Ville en 2003, une copie conforme de celle placée en 1875. Les trois jacquemarts, condamnés à « piquer le temps », représentent les trois ennemis de la ville à la fin du XV^e siècle : l'Anglais (nommé Langlois, en rouge), l'Allemand (Lansquenet, en vert) et le Flamand (Flandrin, en bleu).

Courant 2023, les Picantins seront démontés et descendus à l'aide d'un échafaudage de grande hauteur. Les statues bénéficieront ensuite d'une complète rénovation au sein de l'atelier d'une entreprise spécialisée. Cette restauration consistera

à supprimer le vernis protecteur restant et à appliquer un mastic permettant de reboucher les micro fissures du bois. Peinture d'impression puis peintures aux couleurs d'origine seront ensuite réalisées avant la pose du vernis protecteur final.

Avant de retrouver leur écrin en haut du beffroi, le mécanisme permettant de faire pivoter les bras et de sonner les cloches sera lui aussi révisé. Pendant la durée des travaux, les cloches de l'Hôtel de Ville seront neutralisées.

Coût de l'opération : 85 000 €, dont 50 000 € de dons de particuliers et d'entreprises.

DATES SELON ARRÊTÉ PREFECTORAL

Soldes!

Literie - Convertibles - Linge de lit - Oreillers & Couettes

Grand Litier

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

NOUVEAU SERVICE

7j/7 • Midi & soir

Portage de repas à domicile

l'aide à domicile
ADHAP

Menus savoureux, sains et complets :

• Potage + Entrée

+ Plat garni + dessert

2 MENUS AU CHOIX

• Menus pauvres en sel et sucre selon besoins



7,65€* par jour

SI!
services à la personne

COMMUNES DESSERVIES :

Compiègne, Lacroix-Saint-Ouen, Le Meux, Jonquières, Armancourt, Jaux, Margny-les-Compiègne, Venette, Clairoix, Choisy-au-Bac

Livraison du lundi au vendredi

-50%
DE RÉDUCTION OU CRÉDIT D'IMPÔTS

*7,65€ par jour après réduction d'impôt. Prix avant crédit d'impôt : 10€/jour. Le crédit d'impôt est valable sur la livraison uniquement.

ADHAP COMPIEGNE - 149 rue de Paris

Appelez-nous au 03 44 36 72 96



Entrer en **6^{ème}** à Sévigné, c'est :

✓
Des classes bilangues

✓
Des journées culturelles à thème

✓
Intégrer une promotion pour 4 ans

✓
Des bilans hebdomadaires

✓
Des classes thématiques

✓
Des ateliers culturels et sportifs

✓
De l'aide aux devoirs

✓
La préparation aux sacrements

✓
Activités socio-éducatives le midi

✓
Un laboratoire de langues

✓
La possibilité d'un internat mixte

20, rue de la Sous-Préfecture - 60200 COMPIÈGNE

Tél. : 03 44 40 10 72 • www.sevigne-compiegne.fr • Contact Ludivine : scolarite.sevigne@orange.fr

Les travaux vont bon train

La rue Carnot est réouverte à la circulation

Les travaux de la dernière tranche de la rue Carnot comprise entre les rues de Clamart et des Réservoirs sur une longueur d'environ 400 m ont pris fin mi-décembre.

La voirie a fait l'objet d'une restructuration permettant d'assurer une meilleure accessibilité des personnes à mobilité réduite par l'élargissement des trottoirs et la mise aux normes des traversées.

Les travaux ont également permis de prolonger l'éclairage public actuel en LED.

Le coût s'élève à plus de 600 000 euros TTC. Ces travaux clôturent le réaménagement de la rue Carnot.

Double sens cyclable rue Saint-Germain

Les travaux de la rue Saint-Germain ont consisté en la réfection du caniveau et d'une bande d'enrobé. Ces travaux de rénovation permettent de marquer clairement le double-sens cyclable sur cette voie en zone 30.

La place du Change sera entièrement piétonne

Au cours du premier trimestre 2023, vont démarrer les travaux de prolongement de la place piétonne actuelle jusqu'à la rue Charles le Chauve. Ce projet s'inscrit dans la poursuite d'une démarche de requalification des places principales de la Ville en lieux de vie. Ce nouvel espace piétonnier prolongera ainsi l'espace de rencontre au cœur du centre historique.

Les revêtements de sol seront traités dans la continuité des aménagements existants et la zone de parking concernée par le projet sera rehaussée pour se retrouver au niveau de la place aménagée lors de la première tranche. Le plateau rue de l'Etoile sera prolongé pour éviter les ruptures de niveaux. Une haie sera plantée à l'extrémité ouest du projet, côté rue Charles le Chauve, et des potelets seront installés pour séparer l'espace piéton de la rue de l'Etoile. À la demande des commerçants, est actuellement à l'étude la réalisation d'un bac à verre enterré.

Les places de parking perdues en raison de ces nouveaux aménagements, seront compensées par la création de nouvelles places dans les rues Edouard Dubloc (5 places) et du Général Leclerc (7 places).

La fin des travaux de la place du Change est prévue courant mai. Coût de l'opération (hors bac à verre) : plus de 190 000 euros TTC.



Travaux rue Carnot.



Rue Saint-Germain.

La pénétrante, transformée en boulevard urbain

D'importants travaux de voirie ont été lancés sur cet axe principal d'entrée dans la ville, avenue Bury Saint-Edmunds et rue Clément Bayard (entre la rue Philéas Lebesgue et le giratoire de Raleigh), afin de transformer la pénétrante en boulevard urbain. Ces travaux, qui s'inscrivent dans le cadre de l'ANRU II et du Plan vélo de l'ARC, ont notamment pour objectif d'apporter plus de sécurité pour les traversées piétonnes et des cycles.

En fin d'année, un giratoire a été réalisé avenue de Bury Saint-Edmunds, au niveau de la rue Lebesgue et du nouveau Parc de loisirs des bords de l'Oise.

Le chantier va se poursuivre mi-janvier, avec l'aménagement d'une piste cyclable bi-directionnelle en lieu et place de la voie de droite allant vers le centre-ville et jusqu'à présent réservée aux automobilistes, la réalisation d'un trottoir sur le secteur des Musiciens et l'amorce de nouvelles rues du quartier.

De février à avril, un second giratoire sera construit au droit du Service Départemental d'Incendie et de Secours et de l'allée Michel Souplet.

En mai-juin, un nouveau tronçon de piste cyclable sera aménagé entre le nouveau giratoire du SDIS et le giratoire de Raleigh.

Coût des travaux : 1,7 million d'euros HT.

Cet automne, des arbres ont d'ores et déjà été plantés sur le premier giratoire. Pour le second rond-point, les espaces verts seront aménagés au printemps avec des plantes de saison, puis des arbres seront plantés à l'automne. Les deux nouveaux giratoires ont été conçus pour récupérer les eaux de pluie.

Des déviations de circulation pour les voitures et les bus seront mises en place au fur et à mesure de l'avancée des différents chantiers.



Poursuite de l'aménagement de la Place du Change en 2023.



Aménagement d'un giratoire avenue de Bury Saint-Edmunds.



De nouveaux matériels pour nettoyer l'espace public

Dans l'objectif de verdissement de ses équipements, la Ville de Compiègne a renouvelé son matériel de nettoyage de la voirie. Les machines en location qui avaient cinq ans ont toutes été changées et la Ville vient de se doter d'une balayeuse d'un montant de 200 000 €, fonctionnant sans eau.

→ La mer commence ici !

Détritus, mégots de cigarettes, déjections canines sont autant de déchets délaissés sur l'espace public et qui risquent fortement de terminer leur route dans la mer, emportés par les eaux de pluie via les avaloirs.

C'est pourquoi une campagne de sensibilisation est lancée sur l'ensemble des communes de l'ARC, avec un film et des messages devant les bouches d'égoût : « La mer commence ici ».

Objectif : amener à une prise de conscience et inciter chacun de nous à préserver l'espace public et au-delà la propreté des océans.

Les agents de la voirie ont par ailleurs été dotés de sacs à déjection canine à remettre aux propriétaires de chiens croisés lors de leurs tournées. C'est aussi l'occasion de rappeler aux propriétaires que les sacs ne doivent pas être laissés dans le caniveau mais bien jetés dans les poubelles.

Quatre radars seront mis en service prochainement

Renouvellement de matériel et signalements de la part de riverains sont à l'origine de l'installation de nouveaux radars sur notre territoire.

- Avenue Weygand, un radar sera implanté quasiment en lieu et place de l'ancien équipement.

Trois autres sites sont également concernés :

- Avenue de l'Armistice. Le radar contrôlera la vitesse dans les deux sens de circulation.
- Avenue du 1^{er} septembre. Seule la vitesse dans le sens sortant sera contrôlée.
- Avenue Berthelot. Le radar contrôlera la vitesse dans le sens entrant.

Une fois l'installation du réseau d'alimentation électrique effectuée, les services de la Préfecture pourront procéder à leur mise en service.

Attention, vitesse limitée à 50 km/h !



CENTRES DE PRÉPARATION AUX J.O. 2024

Compiègne et l'ARC, prêtes pour les JO de Paris 2024

À un an et demi des JO de Paris 2024, sept installations retenues comme Centres de Préparation aux Jeux sont d'ores et déjà prêtes pour accueillir les délégations sportives. Des équipements de grande qualité dont les clubs sportifs du territoire et les visiteurs pourront bénéficier au quotidien.

Compiègne et l'ARC, labellisées « Terre de jeux 2024 » ont tout mis en œuvre pour accueillir les délégations sportives qui viendront du monde entier, dans les meilleures conditions. Les installations sportives compiégnaises retenues comme Centres de préparation aux Jeux 2024, ont été rénovées et dotées des équipements indispensables au sport de haut niveau, ce qui participe à la construction d'un héritage durable pour l'Agglomération et ses citoyens.



Christian Tellier
Adjoint au maire délégué
aux sports et aux relations
avec les associations sportives



Nicolas Leday
Adjoint au maire délégué
aux travaux et aux bâtiments
communaux

➔ La salle Jacques Vasset

BOXE

Inaugurée en 2019 après six mois de travaux, la salle de boxe Jacques Vasset est située au cœur du quartier de l'ancienne Ecole d'état-major, dans un site classé « Bâtiment historique ».

500 m² sont dédiés à la pratique de la boxe et offrent des conditions optimales pour la préparation des sportifs. Ce vaste espace d'évolution éclairé par de grandes baies vitrées est équipé de tout le matériel nécessaire aux enchaînements techniques, de deux rings d'entraînement surélevés, d'un ring de compétition et d'une salle de musculation.

Depuis cette réalisation, le Ring Olympique Compiégnois, fort de quelques 400 licenciés, bénéficie d'installations de qualité.

Cet équipement réalisé par la Ville de Compiègne pour un coût global de 470 000 €, a bénéficié d'un fonds de concours de la Ville à hauteur de 220 000 € et de subventions régionales et départementales pour 250 000 €.

➔ La salle d'armes Georges Tainturier

ESCRIME ET PARA-ESCRIME

Considérée comme la plus belle salle d'armes des Hauts-de-France, la salle Georges Tainturier installée dans le Gymnase du Manège sur le site de l'Ecole d'état-major, est

entièrement consacrée à la pratique compétitive de l'escrime et du para-escrime pour quatre types de handicaps : moteur, auditif, visuel et mental.

Le revêtement sportif a été entièrement rénové et comporte 19 pistes magnétiques avec enrouleurs intégrés, toutes électriques et équipées d'afficheurs de compétition, et 7 pistes d'entraînement tracées au sol.

La salle est homologuée aux normes de la Fédération Internationale d'Escrime, du Comité International Olympique et du Comité International Paralympique.

En 2021, le Cercle d'escrime, l'un des plus anciens clubs sportifs de Compiègne, prenait possession des lieux.

Il compte aujourd'hui quelques 150 membres.

D'un montant de 392 000 € financés par la Ville de Compiègne pour 50 000 € et par l'ARC pour 112 000 €, cette opération a bénéficié de subventions de l'Etat à hauteur de 70 000 € et du Conseil départemental pour 160 000 €.

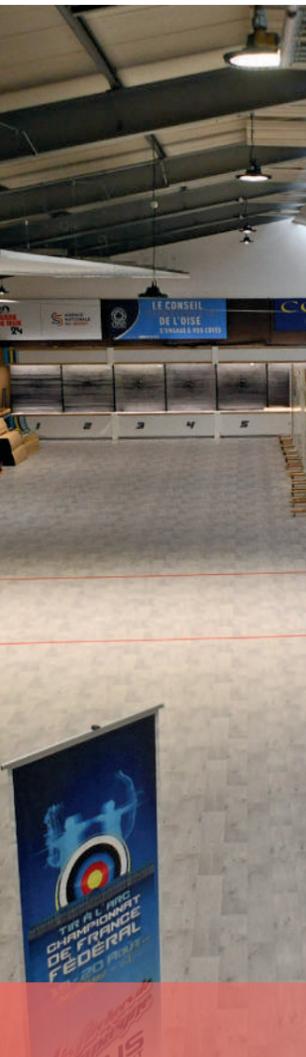
➔ Le Stade équestre du Grand Parc

CONCOURS COMPLET, SAUT D'OBSTACLES, DRESSAGE ET PARA-DRESSAGE

Situé en bordure de forêt, le Stade Équestre du Grand Parc est aujourd'hui certifié par la Fédération Française d'Équitation comme Pôle d'Excellence de Compétition Optimum. Une distinction majeure dans le monde équestre.

Complexe de référence pour l'organisation de compétitions équestres, il se compose aujourd'hui de quatre aires

20 TERRE DE JEUX 24



d'évolution en sable fibré et de deux plus petites carrières permettant également la compétition de haut niveau. Le site peut accueillir jusqu'à 400 boxes et est équipé d'une tribune couverte de 500 places et d'une autre extérieure de 1000 places. Le terrain principal est équipé d'un système de subirrigation qui permet une hygrométrie équivalente à toute heure, peu importe les conditions météorologiques. Le Stade équestre est également doté d'une magnifique orangerie.

Depuis sa création en 1992, le Stade Équestre a accueilli toutes les disciplines équestres : Dressage, Saut d'Obstacles, Concours Complet. On y pratique aussi l'Attelage et d'autres disciplines plus festives comme le Horse Ball et le Pony-Games pour les plus jeunes.

Les aménagements réalisés en 2022 ont été financés à hauteur de 334 000 € par le Conseil départemental, 285 000 € par la Région et 265 000 € par la Ville de Compiègne.

➔ L'Archerie TIR À L'ARC ET PARA TIR À L'ARC

L'équipement inauguré en novembre 1989 ne correspondait plus aux normes en vigueur.

Le projet d'extension a permis la création de deux nouveaux pas de tir avec un auvent pour les entraînements en extérieur, sur une surface de 410 m². Le pas de tir couvert de la façade sud a été aménagé avec la création de 20 fenêtres de tir pour permettre les entraînements en toutes saisons.

Les locaux existants qui comprennent des bureaux, une salle de réunion et une salle de musculation ont aussi été rénovés et 39 panneaux solaires ont été installés pour permettre l'alimentation partielle de l'équipement. 2000m² sont ainsi entièrement dédiés à la pratique du tir à l'arc, pour les sportifs valides et handicapés.

Le Club des Archers de Compiègne profite désormais d'installations de haut niveau pour ses 75 adhérents. Cet équipement a également pour vocation de permettre l'organisation de stages nationaux et de compétitions internationales. Le site de Compiègne est le pôle espoir

qui intègre le plus d'archers au sein du pôle France. Plusieurs médailles mondiales et une médaille olympique ont été remportées par des athlètes passés dans ce centre de formation.

Ces aménagements d'un montant de 1 million d'euros TTC ont été financés pour 400 000 € par le Département de l'Oise, 150 000 € par l'Agence Nationale du Sport, 150 000 € par la Région, 300 000 € par la Ville de Compiègne.

➔ Le Stade Paul Petitpoisson ATHLÉTISME ET PARA-ATHLÉTISME

Le stade Paul Petitpoisson permet de pratiquer toutes les disciplines athlétiques au plus haut niveau, en valide et handisport.

S'étendant sur 3 hectares, le site vient d'être rénové. Il comprend une piste extérieure de 400 m avec 8 couloirs, qui a été dotée de capteurs SmartTracks pour permettre aux athlètes de suivre leurs performances de façon connectée. L'équipement comporte aussi des sautoirs de saut en longueur, de triple saut, de saut à la perche ainsi que pour l'ensemble des lancers.

L'espace couvert a lui aussi bénéficié d'importants aménagements. Le revêtement de la piste intérieure de 60m de long a été refait. Une aire de réception pour les sauts, de nouveaux équipements de fitness pour la salle de musculation, ainsi qu'une aire de lancer de poids ont également fait l'objet de rénovation.

Créée en 1977, la Vie Au Grand Air Compiègne est un club d'athlétisme comptant plus de 500 membres qui s'est inscrite dans une démarche de mutualisation en se liant avec d'autres clubs de l'Oise pour fonder, en 2015, l'Entente Oise Athlétisme.

Les aménagements réalisés ont été financés à hauteur de 205 000 € par l'ARC, 205 000 € par l'Etat et 270 000 € par le Conseil départemental. Coût de l'opération : 680 000 € HT.

➔ Le stade Jouve Senez RUGBY

Situé en lisière de forêt de Compiègne, le stade Jouve Senez comporte deux surfaces de jeu en gazon de haute qualité. Le terrain d'honneur est équipé d'un système de drainage, d'arrosage et de tonte automatique qui permet de conserver des conditions de pratique optimales par tous les temps. Le site est équipé d'une tribune couverte de 400 places assises, d'un club-house entièrement équipé, d'une enceinte entièrement close et d'un accès direct à la forêt. Des travaux d'électricité y seront réalisés prochainement. Fondé en 1906, le Rugby Club Compiégnois est engagé dans le Championnat de France de Fédérale 3. C'est un club impliqué dans le Compiégnois notamment à travers son école de Rugby labélisée 2 étoiles par la Fédération Française de Rugby.

➔ Le stade international Gilles Bera BMX

Réalisée en 2022 sur la commune de Venette, la piste internationale de BMX Race, est une piste de super cross de 400 m composée de deux buttes de départ homologuées, l'une à 5m et l'autre à 8m, répondant aux normes du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques.

Afin d'optimiser la préparation des athlètes et de limiter leurs déplacements, le centre a été équipé d'un club-house, d'une salle de réunion, de vestiaires, d'une zone technique, d'une salle de musculation et d'une infirmerie dont la surface totale avoisine les 300 m².

Une zone de stationnement réservée aux équipes techniques, un parking visiteur, des tribunes en merlons de part et d'autre de la piste ont été aménagés. L'éclairage de la piste permet également une pratique par tout temps. Le BMX Compiègne-Clairoix est un club prestigieux qui possède une équipe de division nationale. Il a accueilli deux manches de Championnat d'Europe en 2011, les deux dernières manches de la Coupe de France 2013 puis la première manche du Challenge national Nord-Est en 2015.

D'un montant de 2 760 000 € millions financés par l'ARC pour 828 000 € et 932 000 € pour la Région, cette opération a bénéficié de subventions du Conseil départemental de l'Oise pour 1 million d'euros.



27 & 28
Janvier
2023

Journées Portes Ouvertes

**A cette occasion, nous avons le plaisir de vous offrir
10%* sur votre loyer TTC sur les 6 premiers mois**
et la formule 1 Toque pendant 1 mois*****

1 Cour des Cavaliers
60200 Compiègne
compiègne@lesessentielles.fr



Pour plus
d'informations

03 65 35 05 00

lesessentielles.fr

les essentielles
RÉSIDENCES SERVICES SENIORS

* Offre valable pour toute signature d'un contrat de réservation avant 31/03/2023 et d'un emménagement (prise d'effet du bail) avant le 31/05/2023.
/ **Hors charges locatives, services non individualisables / *** La formule 1 Toque comprend : déjeuner (entrée, plat, fromage, dessert, portage de 3 repas). Les Essentielles SAS. Siret 89969786600023 - Siège social : 165 avenue Galilée Le Rubis, Parc de la Duranne 3, 13857 Aix-en-Provence. Siren : 79 186 116 400. Visuels et informations non contractuels - Images : les essentielles/AdobeStock - Décembre 2023 - Réalisé par GL Associés Paris 9

Extension de la zone de stationnement payant

En centre-ville, le stationnement est payant de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, sauf dimanche et jours fériés. Afin de tenir compte de l'évolution du centre-ville et d'assurer une meilleure rotation des véhicules, il est proposé au vote du prochain Conseil municipal d'étendre le stationnement payant de surface à d'autres voies du centre-ville en début d'année 2023, après l'installation de la signalisation et des horodateurs sur le périmètre concerné. Le tarif des parcmètres demeure inchangé. En revanche, est prévue une augmentation du Forfait de Post Stationnement, de 2 euros.

2h de stationnement gratuit une fois par jour et par véhicule

- **1h30**, de 12h à 13h30.
- **30 minutes offertes par jour** sur le stationnement payant en prenant un ticket de stationnement à un horodateur afin d'identifier le véhicule par la saisie de l'immatriculation et la délivrance du ticket à apposer dans le véhicule.

Deux zones de stationnement en vigueur dans le centre-ville

- **Une zone rouge**, en hyper-centre, au sein de laquelle la durée maximale de stationnement est **limitée à 2 heures** et où les tarifs incitent à la rotation des véhicules.
- **Une zone orange** au sein de laquelle la durée maximale de stationnement est **limitée à 4 heures** et où les tarifs sont progressifs. Cette deuxième zone sera étendue aux rues suivantes : rues James de Rothschild, Martel, Pierre d'Ailly, de la Baguette, Othenin, de la 8^e division (tronçon entre les rues Hippolyte Bottier et Othenin), Hippolyte Bottier, d'Humières, Le Féron et Saint-Louis.

Un Forfait de Post Stationnement à 22 euros

- En cas de non-paiement ou de paiement insuffisant sur les zones de stationnement payant à Compiègne, l'usager doit s'acquitter d'un **Forfait de Post Stationnement (FPS)** dont le montant à Compiègne sera fixé à **22 euros**.
- Le Forfait de Post Stationnement est appliqué au moment du contrôle effectué par la Police municipale. Cependant, le règlement prévoit qu'en cas d'insuffisance de paiement, donc si l'usager a dépassé l'horaire, la somme déjà payée est déduite du FPS.

Modalités de paiement

Vous disposez d'un délai de trois mois, à compter de la date d'apposition sur le véhicule de l'avis de paiement, pour vous acquitter du montant du FPS auprès de la Police Municipale de Compiègne 2, place de la Croix Blanche 60200 Compiègne, par chèque ou télépaiement, en rappelant obligatoirement le n° de l'avis de paiement.





Pourquoi choisir Century21 Infinity pour gérer votre bien ?

Sécurisez vos revenus locatifs grâce à nos assurances loyers impayés à des taux privilégiés et des délais d'indemnisation courts.

COMPIÈGNE
GESTION
LOCATIVE



agence
de France
2021



CENTURY 21.
Infinity

- DEPUIS 2002 -

www.century21.fr

Nos 4
agences

📍 Compiègne
📍 Lacroix St-Ouen

📍 Ressons-sur-Matz
📍 Thourotte

grafitti.fr

OUVERT DEPUIS
SEPTEMBRE 2022

MONTANA

Cultivez votre jeunesse

cryptoneo.com

LE
BONHEUR
A UNE
ADRESSE*



RÉSIDENCE SERVICES SENIORS
VENEZ VISITER !

*3 AV. DU 25^{EME} RGT. DU GÉNIE DE L'AIR - COMPIÈGNE

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS



03 75 24 11 00

RESIDENCES-MONTANA.COM

La proximité
avec le choix Auchan

Livraison à domicile
GRATUITE à partir de
76€ d'achats*



03 44 86 03 06

47/49, rue N.D. de Bon Secours - COMPIÈGNE

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30**
le vendredi et samedi de 8h30 à 21h00**
et le dimanche de 9h00 à 12h30**.

Auchan vous souhaite de belles fêtes et une bonne année 2023.



* Voir conditions en magasin. ** Fermeture des accès 15 minutes avant.



rejoignez-nous !

Auchan
www.auchan.fr

MAJORITÉ

Belle année de proximité à tous !



Et voici 2023 qui frappe à nos portes ! Chaque nouvelle année ouvre des perspectives et nourrit des résolutions. C'est aussi le moment de dresser un résumé de l'année précédente.

En travaillant au sein de l'équipe des élus de la majorité emmenée par Monsieur le Maire Philippe Marini et sa Première Adjointe Sophie Schwarz, j'ai constaté leur enthousiasme et leur engagement. Dans tous les domaines couverts par nos délégations, nous avons été présents pour vous. Enfants et seniors, étudiants et familles, associations et professionnels, amoureux du Centre-Ville et de la forêt, dans chaque quartier nous étions à votre écoute avec un leitmotiv : Proximité.

Ouverte en mars 2022 à l'Espace du Puy du Roy, la Maison des Parents concrétise pleinement nos objectifs de proximité et de soutien. Nous avons créé ce lieu en pensant aux parents, grands-parents et beaux-parents de tout Compiègne qui ont des questions dans leur rôle éducatif et leur parentalité. Je voudrais souligner ici que la Maison des Parents n'est pas uniquement dédiée à ceux qui traversent des difficultés. Cette structure municipale gratuite propose également des temps d'échanges et d'apprentissage en organisant différents ateliers et conférences, animés en 2022 par 90 professionnels. Vous avez ainsi été nombreux à assister aux ateliers de Faber et Mazlish et au point Ecoute. Nous abordons des sujets d'actualité, comme le cyberharcèlement et les relations avec les adolescents.

Aujourd'hui 230 familles sont inscrites à la Maison des Parents et elles recommandent cette structure autour d'elles. Leur satisfaction témoigne du véritable succès de ce projet. Avec la Première Adjointe Sophie Schwarz, je vous invite à découvrir la Maison des Parents sur le site officiel de la Mairie de

Compiègne où vous pouvez trouver chaque mois le nouvel agenda. Mais le mieux est de vous y rendre personnellement, vous y serez chaleureusement accueillis par une équipe bienveillante que cet article me donne l'occasion de remercier.

L'année 2022 a également été marquée par la « réouverture » des associations après le temps de la pandémie. Nos 13 jumelages ont pu enfin organiser des échanges scolaires et sportifs, préparer des voyages pour leurs adhérents et participer au Tour de table, l'occasion de goûter aux spécialités culinaires des différents pays. En mai, nous avons fêté 3 grands anniversaires, 50 ans pour Landshut (Allemagne), 50 ans pour Arona (Italie) et 20 ans pour Elblag (Pologne) avec des délégations de chacune de ces 3 villes pour de beaux moments d'amitié et de convivialité.

Les agendas de nos jumelages sont déjà bien remplis pour 2023. Bravo aux Présidents et à leurs équipes ! Vous pouvez tous y adhérer et rejoindre les 500 familles qui y sont déjà pour participer aux cours de langues, cours de cuisine, conférences, voyages etc... N'hésitez pas à les contacter !

Quand je parle de proximité, je pense aussi à la solidarité. Nous avons fortement démontré cette valeur quand notre ville a été mobilisée pour aider les Ukrainiens. À nouveau un immense merci à vous tous pour votre générosité et votre réactivité.

Oui, ce fut une très belle année de proximité avec vous, chers Compiégnois et je ne doute pas que 2023 nous apporte de nouveaux échanges riches d'enseignement et d'émotions.

À votre service !
Heureuse année à vous tous !

Justyna DEPIERRE

Conseillère municipale déléguée pour la "Maison des Parents" et chargée du développement culturel dans le cadre des relations internationales

Quelle chance !



Notre territoire est riche, et vivre à Compiègne est une véritable chance.

L'attractivité de notre ville n'a cessé d'augmenter au cours des ans, sous l'impulsion et le dynamisme de notre Maire Philippe Marini, accompagné d'une équipe municipale à votre écoute et à votre disposition.

Cette attractivité repose sur plusieurs atouts, favorables à l'installation et au développement des entreprises et à l'épanouissement de leurs salariés.

Bien entendu, la qualité de vie offerte sur le territoire fait partie des éléments importants de l'attractivité de notre ville, qu'il s'agisse de la forêt, 3^e forêt domaniale de France, du patrimoine, de l'offre associative, sportive ou culturelle !

Mais dans ce contexte, la présence de l'UTC est indéniablement l'un des atouts majeurs de notre Cité Impériale.

L'UTC est un partenaire du développement, notamment économique, de la collectivité. Elle a été initiatrice ou partie prenante des grands projets désormais liés à l'attractivité du territoire, et ce depuis de nombreuses années. Elle peut être un partenaire de formation, de recrutement et de développement pour ces entreprises.

Véritable outil dans notre stratégie, elle permet des collaborations à travers des ateliers projets, par exemple. Ainsi, cela a été le cas sur le projet d'envergure de l'Eco quartier de la gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne, qui a à lui seul mobilisé 3 ateliers projets.

Cette proximité réelle entre les différents partenaires est un véritable atout, et il n'est pas rare que les équipes du développement économique de l'ARC sollicitent l'UTC pour

étoffer une candidature dans le cadre d'une mise en concurrence pour un projet d'implantation, tout en sachant pouvoir compter sur une réponse rapide et efficace des équipes de l'UTC.

La réalité de nos liens peut recouvrir des facettes totalement différentes : Tous Unis pour la Cité (TUC) est une action novatrice en terme d'accueil des étudiants dans une école, et une expérience originale pour leur faire découvrir la ville et ses acteurs, l'Imaginarium Festival ou Festupic sont de véritables rendez-vous pour notre population, et enfin La Fête de la science, qui chaque année reçoit la visite de centaine d'écoliers de notre ville, en appui et en cohérence totale avec la politique de réussite éducative menée par notre Maire et sa 1^{ère} adjointe Sophie Schwarz.

J'ai à cœur également à travers ces quelques mots de vous faire découvrir quelques pépites de notre territoire en matière d'innovation, accompagnées par l'incubateur I-Terra, en voie de devenir l'incubateur de l'Oise : je citerai entre autres Atmosgear (Les 1^{ers} Rollers à Assistance électrique animés par les mouvements du patineur.), Terre de talents (Le 1^{er} magasin où il est possible de faire l'ensemble de ses courses alimentaires avec un panier 100% français), ou encore Wash&Dry (La première douche automatisée pour laver et sécher les personnes à mobilité réduite à domicile.)

En conclusion, soyons fiers de notre ville, et réalisons au quotidien la chance que nous avons, tous ensemble et à tous les niveaux, d'y être des acteurs heureux.

Belle année à tous et à chacun, sous le signe de l'Innovation évidemment !

Emmanuel PASCUAL

Conseiller municipal délégué à l'innovation, aux relations avec l'enseignement supérieur et au quartier Capucins/Église Saint-Germain

OPPOSITION

PRÉPARONS L'AVENIR DE COMPIÈGNE TOUS ENSEMBLE (LE PACTE)



« Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain » (A. EINSTEIN)

En ce mois de décembre, nous vous souhaitons de partager des moments de joie avec toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, et vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année qui s'annonce.

Depuis 2020, à travers chacune des tribunes que nous vous avons adressée dans ce magazine municipal, nous avons toujours eu à cœur d'être concrets et de vous montrer combien notre engagement à votre service est sincère. Nous sommes à l'écoute de vos besoins, de vos attentes, de vos remarques que nous portons au sein du Conseil Municipal.

Vous connaissez maintenant notre crédo : être lucides, rejeter le dogmatisme et les postures faciles, jouer collectif, ne jamais critiquer gratuitement mais être intransigeants quant à la défense du projet que nous vous avons présenté. Nous savons que l'action politique nécessite de la mesure et que tout n'est jamais aussi simple qu'il n'y paraît. Nos expériences différentes, riches et complémentaires nous permettent de porter une voix modérée, juste et résolue.

Alors que 2023 marque la moitié du mandat municipal en cours, nous voulions vous assurer que nous continuerons à être nous-mêmes, fidèles aux engagements pris en 2020, mobilisés pour porter vos priorités et vous servir du mieux possible.

Nous continuerons à veiller que vos impôts n'augmentent pas, que les deniers publics soient bien utilisés, que les projets portés servent l'intérêt général, que notre ville s'adapte aux mutations écologiques, économiques et sociales qui sont devant nous.

Dans un monde devenu incertain avec des changements qui peuvent être brutaux et des défis à relever au niveau international qui sont immenses, au niveau local nous devons être capables de prendre notre part. **En 2023 notre détermination restera la même : vous être utiles et Préparer l'Avenir de Compiègne Tous Ensemble !**

Daniel LECA, Sylvie MESSERSCHMITT, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR, Anne KOERBER

RASSEMBLEMENT POUR COMPIÈGNE

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

DISPARITION



Richard Vélex nous a quittés

Richard Vélex, conseiller municipal délégué de Compiègne depuis 2001, était le doyen de notre assemblée communale. Il nous a quittés à l'âge de 76 ans.

Richard Vélex rejoint l'équipe municipale en mars 2001 et s'investit, dès son premier mandat, auprès des habitants de son quartier, Royallieu-Pompidou. De 2008 à 2020, il devient délégué auprès de l'adjoint en charge de la voirie et de l'aménagement urbain et étend son action auprès des habitants des squares Jean Moulin, de Mercières et du Vivier Corax. En 2020, il devient tout naturellement délégué au logement social. Richard Vélex était particulièrement fier des projets réalisés au sein des quartiers sud de Compiègne, notamment en matière de rénovation urbaine et de renouveau économique.

Parallèlement, Richard Vélex était également co-président de l'association Compiègne-Margny-Larache (Maroc), et investi dans l'association de partenariat avec la ville de Ziguinchor au Sénégal. Il était aussi co-fondateur de l'association "Pompidou Université" créée en 1995.

Homme juste et bon, image même de la bienveillance et de la disponibilité, Richard Vélex a réuni autour de lui beaucoup de dévouements et d'amitiés. Estimé de tous ceux qui le connaissaient, sa disparition a suscité une vive émotion.

NOUVEAUX COMMERCES



Le dressing de Cloé, 36 rue Solférino. Boutique de prêt-à-porter féminin et accessoires.



O'QG, 5 rue Saint-Martin. Bar à thèmes.



Suzette et Lulu, 9 rue des Lombards. Maison et décoration.



Éphémèrium, boutique éphémère. 30 rue des Minimes. Accessoires de mode, bijoux, sacs et chapeaux.

SOCIAL

L'UDAF de l'Oise, au plus près des familles

La famille, souvent lieu d'entraide, de fraternité et de solidarité, peut aussi être le théâtre de conflits et de déchirements pouvant aller jusqu'à la rupture de liens. L'Espace Famille Parentalité de l'UDAF de l'Oise tient désormais des permanences à Compiègne et vient en soutien aux familles en difficulté à travers trois axes majeurs.



La Médiation Familiale

La Médiation Familiale accompagne les membres d'une famille traversant une situation conflictuelle pour leur permettre de rétablir un lien mis à mal par les désaccords. Elle est proposée dans le cadre d'un divorce ou d'une séparation, d'une rupture de liens familiaux entre grands-parents et petits-enfants, de relations conflictuelles avec les adolescents ou les jeunes adultes, de déchirements dans la fratrie à la suite d'une succession, ou encore de différends concernant la prise en charge d'une personne âgée dépendante. En s'engageant dans un processus de Médiation Familiale, les membres de la famille en conflit acceptent de se retrouver dans un espace neutre en présence du médiateur familial, professionnel diplômé d'État impartial, qui leur garantit un cadre sécurisant dans lequel ils peuvent réapprendre à se parler et à s'écouter, et ainsi espérer trouver des solutions communes à leurs désaccords.

L'Accompagnement à la Parentalité

Les parents sont souvent confrontés à des situations difficiles face auxquelles ils se sentent désarmés : relation tendue et dégradée entre parents et enfants et/ou adolescents, comportement inadapté, mal être de l'enfant, parent débordé, échec scolaire, conséquences néfastes de ruptures parentales... Pour apaiser les

troubles liés à ces circonstances éprouvantes, l'UDAF 60 propose aux familles en difficulté un espace d'Accompagnement à la Parentalité visant à répondre aux inquiétudes des parents tout en les réassurant et les renforçant dans leur compétence parentale et leur capacité d'agir. L'accompagnement à la parentalité se fait sous forme de groupes de parole de parents et/ou d'entretiens individuels avec des professionnels qualifiés, sans jugement et dans la confidentialité.

Les Groupes de Paroles d'enfants de parents séparés

La séparation du couple parental est bien souvent un véritable bouleversement pour l'enfant. L'UDAF 60 propose aux enfants âgés de 4 à 13 ans concernés par des difficultés, un cycle de cinq ateliers/groupes de parole. Ce programme court, cadré, opérant et assuré par des intervenants spécifiquement formés à l'animation de groupes de paroles, soutient l'enfant dans l'épreuve de la séparation en lui permettant d'exprimer ses émotions, de poser des questions et de partager son vécu avec des enfants qui vivent une expérience similaire. Chaque séance est construite autour d'un thème (mon histoire, mes émotions, mes ressentis, mes besoins...) exploré par le biais d'activités ludiques. L'enfant peut ainsi conceptualiser et mieux appréhender sa nouvelle réalité familiale.

Les demandes de renseignements et prises de rendez-vous se font auprès de Valérie Dumouchy au 07 56 05 52 42 ou par mail sur : espacefamilleparentalite@udaf60.fr

La permanence se déroule les mercredis, jeudis et vendredis au 9 rue Edouard Belin à Compiègne.

SOCIÉTÉ

« J'ai un animal seul chez moi »

La carte appelée « J'ai un animal seul chez moi » permet aux propriétaires d'animaux, en cas d'accident ou d'urgence médicale, d'avertir de la présence de leur compagnon à leur domicile.

Le mode de fonctionnement est simple. Il suffit de découper cette carte, de la compléter avec ses informations personnelles (nom, prénom), de renseigner les coordonnées de la personne à contacter pour prendre soin de son animal s'il arrive un problème (accident, hospitalisation), d'indiquer le type d'animal et son nom, **et de conserver cette carte sur soi, dans son portefeuille ou dans son sac à main.**

Ainsi, votre animal pourra être pris en charge par la personne mentionnée sur la carte.

J'ai un animal SEUL CHEZ MOI

chien chat autre :

Nom de l'animal :

Nom du propriétaire :

Adresse :

.....

En cas d'urgence m'empêchant de rentrer chez moi (accident, maladie,...), merci de contacter la personne ci-dessous qui prendra soin de mon animal :

Nom :

Tél. :

VILLE DE COMPIÈGNE

Recensement de la population du 19 janvier au 25 février 2023

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous, notamment pour définir les grands projets qui concernent notre ville. À Compiègne, dix agents vont procéder au recensement. Ils sont identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie* et la signature du maire.



À quoi sert le recensement ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget de la commune, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

Comment ça se passe ?

Les agents recenseurs distribueront un courrier aux personnes concernées par le recensement (environ 8 % de la population) entre le 3 et le 10 janvier 2023. Surveillez votre boîte aux lettres !

Entre le 19 janvier et le 25 février, l'agent recenseur se présentera à votre domicile pour vous remettre vos identifiants, vous aurez alors 3 jours pour vous recenser sur internet avant d'être relancé par une nouvelle visite de l'agent recenseur.

*Les photos des agents recenseurs seront sur le site : www.compiègne.fr, dès le mois de janvier.

Le recensement en ligne, c'est plus simple et plus pratique !

- 1 Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur : "Le recensement en ligne, c'est ici".
- 2 Entrez les identifiants que vous trouverez sur la notice remise par l'agent recenseur.
- 3 Répondez au questionnaire. Vous serez guidé à chaque étape.
- 4 Validez en cliquant sur "Envoyer les questionnaires", et c'est terminé ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à la mairie au 03 44 40 72 00 ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent !

Les habitants qui n'ont pas accès à Internet peuvent se rendre à l'Hôtel de Ville où un ordinateur sera mis à leur disposition pour pouvoir procéder au recensement en ligne, pendant les horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (fermé le jeudi matin),
- Le samedi de 8h30 à 12h.

Les personnes peuvent aussi se rendre dans les espaces cyber-base de la Ville :

- Bellicart, 7 rue de la Bannière du Roy
- Pompidou, 5 rue Edouard Branly

PRÉVENTION

Éviter l'intoxication au monoxyde de carbone

L'augmentation du prix des énergies risque de favoriser des comportements entraînant une exposition au monoxyde de carbone. Or celui-ci fait de nombreuses victimes chaque année. Plus que jamais, soyons vigilants !

Inhalé, le monoxyde de carbone vient se fixer sur l'hémoglobine du sang pour prendre la place de l'oxygène, provoquant ainsi l'asphyxie. Maux de tête, vertiges, nausées, vomissements sont les premiers symptômes et la victime peut perdre connaissance en quelques minutes.

Quels sont les gestes de prévention pour éviter l'intoxication ?

- Faire ramoner tous les conduits de fumées par un professionnel qualifié
- Faire vérifier ses installations de chauffage par un professionnel qualifié
- Ne jamais boucher les grilles de ventilation
- Éviter l'utilisation de chauffages d'appoint à combustion (poêle à pétrole,...)
- Ne jamais utiliser un groupe électrogène dans un espace clos
- Aérer quotidiennement son logement même en période de froid.

RENTÉE SCOLAIRE

Inscriptions scolaires

L'inscription des enfants domiciliés à Compiègne aura lieu du **mardi 3 janvier au vendredi 28 avril 2023**.

Elle concerne :

- tous les enfants nés en 2020 et entrant en petite section de maternelle en 2023 (même si l'enfant n'a pas 3 ans à la rentrée de septembre 2023) ;
- tous les enfants entrant au CP en septembre 2023 ;
- les nouveaux arrivants à Compiègne.

Pour cela, les familles peuvent :

- se présenter au Service de la Vie scolaire, du lundi au vendredi (fermé le jeudi matin), de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, au 2^e étage - Accueil Service scolaire - Bureau 230.
- Se rendre sur le site internet de la Ville <https://www.agglo-compiegne.fr/>, rubrique : Service > Famille > Écoles > Inscrire mon enfant en ligne

Il convient de se munir du **livret de famille** ou d'un **acte de naissance** de l'enfant à inscrire, ainsi que d'un **justificatif de domicile** (facture d'électricité, de téléphone... de moins de 6 mois ou avis d'imposition de moins de 1 an) **aux noms des 2 parents**.

En cas de séparation des parents, il sera nécessaire de fournir une attestation écrite du parent n'ayant pas la garde principale, indiquant qu'il est informé de la procédure d'inscription à Compiègne, avec toutes ses coordonnées (adresse postale, mail et téléphone) et une copie de sa pièce d'identité.

HABITAT RÉNOVÉ

Toujours à votre écoute, l'équipe d'Habitat Rénové vous accueille aux horaires suivants :

- Du mardi au jeudi, de 14h à 18h
- Le vendredi, de 9h à 12h

Aux horaires d'ouverture du guichet unique, s'ajoutent les permanences des différents partenaires, ADIL, SOLIHA et CAUE de l'Oise (sur rendez-vous).

Contacts :
03 44 85 44 95
contact@habitat-renove.fr



BRÈVES



Collectes de sang

Prochaines collectes : mercredis 11 janvier et 8 février de 14h à 19h, et samedis 28 janvier et 25 février de 8h30 à 12h30 dans les salles annexes de l'Hôtel de Ville, rue de la Surveillance à Compiègne. Rens. au 03 44 85 25 08.



Collecte des sapins de Noël

La collecte des sapins de Noël se fera les lundis 2 et 9 janvier 2023 (ramassage le matin pour le quartier du Petit Margny, les sapins devant être sortis la veille au soir ; ramassage le soir pour tous les autres quartiers).

Les sapins doivent être présentés sans neige artificielle, sans éléments décoratifs et hors sacs. Dans le cas contraire ils ne seront pas collectés, il vous appartiendra de les déposer à la déchetterie.



Le verre se recycle à l'infini !

En cette période de fêtes, veillez à déposer vos bouteilles et autres emballages en verre dans les conteneurs d'apports volontaires mis à disposition dans divers lieux de la ville. **Triens + le verre, il est 100% recyclable !** Une question ? Contactez les animatrices tri et prévention des déchets au 03 44 40 76 33 !



Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.



Pharmacies de garde : 3237



SMUR : 15

CENTRES DE LOISIRS



Les centres fonctionneront du **lundi 13 février 2023 au vendredi 24 février 2023**. Les centres de loisirs accueilleront les enfants de 3 à 16 ans.

Les centres ouverts seront :

- Centre Jeanne d'Arc (3/5 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
- Centre Pompidou (3/5 ans) : école maternelle Pompidou 2, allée Pierre Coquerel
- Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel

Les enfants y sont accueillis de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Possibilité de cantine. Des pique-niques seront organisés les jeudis 16 et 23 février.

Inscriptions du lundi 16 janvier au vendredi 27 janvier 2023.

Si vous souhaitez que votre enfant participe aux centres de loisirs, une inscription est obligatoire sur le portail famille ou en mairie, au service de la Vie scolaire (bureau 251).

Il vous est demandé de verser la totalité de la prestation au moment de l'inscription. Ce prépaiement doit se faire directement en ligne par le biais du portail famille si vous disposez déjà d'un compte, ou par chèques et espèces en vous rendant au service de la Vie scolaire durant les dates indiquées précédemment.

Nous vous rappelons que pour accéder au portail famille, un compte famille doit être ouvert auprès du service de la Vie scolaire.

Renseignements au 03 44 40 73 81

Permanences

Pierre Vatin, député de Compiègne-sud, conseiller municipal, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans, avenue du Général Weygand.

Maintenir l'attractivité du commerce de centre-ville !

Pour dynamiser le commerce de centre-ville, deux nouvelles actions viennent d'être lancées à Compiègne : une 3^e Boutique à l'Essai qui permet au porteur de projet de tester son idée de commerce dans une boutique pilote avant de s'installer définitivement, et une boutique éphémère louée au mois ou à la semaine à des créateurs de marques ou à de jeunes entrepreneurs souhaitant faire connaître leurs produits ou services.

Une 3^e boutique à l'essai en centre-ville

Il s'agit de la 3^e opération lancée à Compiègne. La première a vu le jour en mars 2020 rue de Pierrefonds sous l'enseigne *Idely - Lulufripette* et la seconde en octobre 2021 rue du Général Leclerc sous l'enseigne *Moka Blanc*. Cette 3^e Boutique à l'Essai est située 46 rue Vivenel. Le principe est simple : offrir la possibilité à un porteur de projet de tester son idée de commerce dans un local vacant pendant une période de 6 mois renouvelable une fois. Pendant cette période, le candidat retenu bénéficie d'un loyer minoré, d'un accompagnement d'experts ainsi que d'un réseau de partenaires locaux. À l'issue de la période d'essai, il pourra s'installer définitivement s'il le souhaite. « Aujourd'hui, 82% des commerçants transforment l'essai » souligne Olivier Bourdon, directeur de la Fédération Nationale des Boutiques à l'Essai, un concept né dans l'Oise en 2013 et qui est aujourd'hui repris dans plus de 160 villes de France.

Une boutique éphémère à louer au mois ou à la semaine

C'est à Compiègne qu'est lancée la toute première opération « Pop'Up dans ma Ville ». Cette action est mise en place par

la structure *Oh la Belle Ville !*. « L'Impériale », c'est son nom, a ouvert ses portes début décembre. Il s'agit d'une boutique éphémère située 8 rue du Général Leclerc.

Nombre de jeunes entrepreneurs ou créateurs de marques n'ont pas les moyens de louer une boutique avec tout l'engagement financier important que cela suppose : travaux, loyer, pas de porte,... L'objectif est de leur proposer un local sans travaux, bien situé, avec un loyer équivalent à celui du marché local mais sans engagement sur le long terme.

La boutique éphémère *L'Impériale*, située en plein cœur de ville, peut se louer à la semaine ou au mois. Elle accueillera donc régulièrement un nouvel occupant désireux de faire découvrir sa marque et de mettre en avant ses produits ou services.

« Nous souhaitons par cette nouvelle action encourager et soutenir l'entreprenariat, mais aussi lutter contre la vacance commerciale, créer de l'animation et générer un flux supplémentaire de visiteurs et consommateurs » précise Laurent Nuns, président d'Initiative Oise Est qui porte cette opération.

Boutique à l'Essai
Maxime Bréart :
06 52 54 40 91

Pop'UP Compiègne l'Impériale
Pascal Loisel :
06 66 04 92 57



→ Ces deux actions s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat engagé par l'Agglomération de la Région de Compiègne avec Initiative Oise Est et la Fédération nationale des Boutiques à l'Essai. Elles bénéficient du soutien de nombreux acteurs locaux et nationaux mobilisés pour dynamiser le commerce de centre-ville.

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Photographes : Edouard Bernaux / Richard Dugovic / Jonathan Coelho / DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

NUMIS^{OR}

**BIJOUX
OR & ARGENT
LINGOTS**



Lundi : 14h à 18h
Mardi au Samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 19h



**ACHAT
au MEILLEUR
PRIX**

**DÉBRIS D'OR
MONNAIES
ARGENTERIE
SUCCESSIONS**

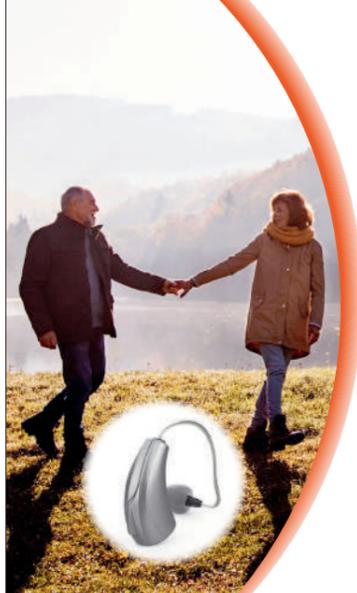
7 rue Jean Legendre - COMPIEGNE
03 44 86 29 81 Près de l'hôtel de ville

**Stationnement
REMBOURSE
pour toute transaction**

www.numisor-compiegne.fr



**BENOIT
Audition**
dites oui à la vie !



Appareils auditifs
100% remboursés*

Piles offertes pendant 4 ans*

COMPIEGNE
30, rue d'Austerlitz
03 44 86 30 09

EXPERT DE VOTRE AUDITION

* Voir conditions en magasin. 100% santé valable sur un équipement sur appareils de Classe 1 et soumis à prescription ORL. Photo non contractuelle.

MEUBLES • SALONS • LITRIES • DÉCORATIONS

RUGGERI

CRÉATEUR D'AMBIANCES
DEPUIS 1946

MOBALPA

*Toute l'équipe vous
présente ses meilleurs
vœux pour cette nouvelle
année à venir !*

















41, rue Notre-Dame-de-Bon-Secours
Compiègne
03 44 20 11 61

Cuisines Ruggeri
ZAC de Jaux Venette
03 44 83 62 62

www.ruggeri.fr -  